



## RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ - NIVEAU 1

### OBJECTIF(S)

---

- Définir les missions et le rôle du référent santé et sécurité.
- Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels.
- Évaluer les risques dans l'entreprise et repérer leurs facteurs de création.
- Participer à la démarche de l'évaluation des risques et à sa transcription dans le document unique et définir des actions de prévention durables.

### PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

---

Personnel élu CSE/CSSCT.

Accompagnateur ou animateur de la santé et de la sécurité au travail.

### PRÉREQUIS

---

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

### DURÉE

---

**Durée** : 14 heures

**Mode d'organisation** : Présentiel

### NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

---

De 1 à 8 stagiaires.

### PROGRAMME

---

#### JOUR 1

##### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Code du Travail.
- Code de la Sécurité Sociale.
- Code de l'Environnement.
  - Incidence de la loi 2021-1104 « Climat et résilience ».

##### VEILLE RÉGLEMENTAIRE

##### COMPTE DE PÉNIBILITÉ

##### MON COMPTE FORMATION

##### AT/AdT/MP

- Définitions.

- Conséquences.
- Mécanisme de survenue.

## JOUR 2

### ANALYSE DU RISQUE

- Différents risques.
- RPS / QVT.

### ÉVALUATION DU RISQUE

- Criticité.
- 9 principes de prévention.
- Protocole de sécurité.
- Registre de sécurité.

### RÉDACTION DU DUERP

### ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

## MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

---

Séances de formation en salle.

Étude de cas concrets.

Exercices pratiques.

Travail en intersession.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Un formateur pour 8 stagiaires.

Livret et Diaporama.

## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

---

### ÉVALUATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES

## CONSIGNES PARTICULIÈRES

---